



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **l'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERTRANGE** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches de la Marque MANITOU, type ES510GPT, n° de construction 542278 à Bertrange.

Bertrange, le 10 juillet 2024



Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 10 juillet 2024.

Bertrange, le 10 juillet 2024



Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire